

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Emirats arabes unis > Femme (Emirats arabes unis) > **A Dubaï, une Norvégienne condamnée à seize mois de prison pour avoir été violée**

A Dubaï, une Norvégienne condamnée à seize mois de prison pour avoir été violée

lundi 22 juillet 2013, par [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr) (Date de rédaction antérieure : 20 juillet 2013).

Une Norvégienne de 24 ans a été condamnée, mercredi 17 juillet, à seize mois de prison par un tribunal de Dubaï, alors qu'elle avait porté plainte pour viol. Selon le tribunal, ce jugement vient sanctionner un comportement indécent, impliquant une relation sexuelle hors mariage, et la consommation d'alcool.

Marte Dalelv avait été violée le 6 mars, alors qu'elle était de sortie avec des collègues dans le cadre d'un voyage d'affaires, selon la BBC [1]. Alors que la jeune femme s'était rendue au commissariat pour porter plainte, les policiers lui avaient confisqué son passeport et son argent. Trois jours plus tard, la Norvégienne était inculpée pour trois chefs d'accusation, notamment pour relation sexuelle hors mariage. Elle a alors été immédiatement licenciée par la franchise dubaïote de l'entreprise pour laquelle elle travaillait, The One Total Home Experience, selon Rue89 [2].

« COMPORTEMENT INACCEPTABLE »

L'employeur n'avait par ailleurs pas tenu bon d'informer la famille de la jeune fille de la situation, et cette dernière a dû attendre de trouver une carte téléphonique pour contacter ses proches. Selon Torgeir Furesend, son beau-père, elle a été licenciée au motif de « *comportement inacceptable* ». Il qualifie l'action de l'entreprise d'« *impardonnable* ». The One Total Home Experience a refusé de s'exprimer sur l'affaire.

La Norvégienne a fait appel vendredi de sa condamnation et devra donc être rejugée, probablement début septembre. En attendant, elle a trouvé refuge dans une église norvégienne de Dubaï, d'où elle a lancé un appel à une aide financière après avoir dépensé ses économies en frais d'avocat. Selon la jeune femme, son agresseur a été condamné pour sa part à treize mois de prison, pour les mêmes chefs d'accusation.

COLÈRE DE LA NORVÈGE

Le ministre des affaires étrangères norvégien, Espen Barth Eide, s'est fait l'écho vendredi de la stupéfaction régnant dans son pays après la condamnation. « *Il semble très étrange qu'une personne qui dénonce un viol soit condamnée pour des actes qui dans notre région du monde ne sont même pas des délits* », a-t-il réagi dans une interview donnée à l'agence de presse NTB. Le ministre a affirmé avoir tenté de contacter son homologue des Emirats arabes unis pour discuter de l'affaire.

La responsable juridique du ministère des affaires étrangères norvégien, Kathrine Raadim, a toutefois exclu un rappel de l'ambassadeur de Norvège en poste aux Emirats. « *Nous risquerions d'aggraver la situation de Marte Dalelv dans l'attente de l'examen de son appel. Je pense que tout est mieux si la Norvège maintient une représentation diplomatique sur place* », a-t-elle déclaré à NTB. L'opposition a demandé au gouvernement de mieux aider la jeune femme. « *Le moins que les autorités norvégiennes puissent faire est de la laisser résider à l'ambassade d'Abou Dhabi, où elle ne pourrait pas être appréhendée* », a affirmé un parlementaire du Parti du progrès, Per-Willy

Amundsen

P.-S.

* Le Monde.fr avec AFP | 20.07.2013 à 01h42 • Mis à jour le 21.07.2013 à 13h48.

Notes

[1] <http://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-23381448>

[2] <http://www.rue89.com/2013/07/19/violee-voyage-daffaire-a-dubai-est-immediatement-viree-em-employeur-norvegien-244381>